



Pessac, le 14 mars 2022

Madame, Monsieur,

*Traditionnellement, vous êtes appelés à soutenir les actions de formation dispensées par les établissements scolaires de proximité de votre secteur professionnel.*

*La loi sur le droit à choisir son orientation professionnelle renforce encore plus vos prérogatives en matière de libre choix de l'établissement que vous souhaitez aider et modifie en profondeur les règles de reversement.*

*Si 13% de cette taxe, anciennement appelée « hors quota » est toujours destinée au financement des formations technologiques et professionnelles, **elle est versée directement par l'entreprise à l'établissement d'enseignement technologique ou professionnel de son choix**, l'autre étant collectée soit par l'OPCO de votre secteur soit directement par l'URSSAF.*

#### **Pourquoi soutenir le Lycée Philadelphé de Gerde ?**

*Notre établissement a pour vocation de former les jeunes de la région Nouvelle Aquitaine aux métiers de demain. En cela, il forme vos futurs collaborateurs et les prépare au mieux à vos prochains recrutements. Une bonne formation demande des outils et des supports techniques de qualité. La Taxe d'Apprentissage permet d'améliorer les équipements pédagogiques dans les domaines industriels et tertiaires où sont enseignés des formations de niveau bac pro (Commerce et Vente, Pilote de Ligne de Production, Métiers de l'Electricité, Systèmes Numériques, Conditionnement de l'Air, Génie Thermique et Climatique) et de niveau CAP Electricien et Employé Polyvalent de Commerce.*

#### **Comment réaliser votre versement au Lycée Professionnel Philadelphé de Gerde ?**

*Il vous suffit d'adresser votre versement directement au gestionnaire de l'établissement\*, en indiquant sur le courrier les informations suivantes :*

**Taxe d'Apprentissage - Lycée Professionnel Philadelphé de Gerde**

**Code UAI : 0332345V - CODE APE : 8532 Z**

**SIRET : 193 323 458 000 11**

*Sur demande, nous vous adresserons un reçu libératoire.*

*Sachant compter sur votre soutien.*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.*

*Mr Jean-Michel MAHALIN,*

*Proviseur*



\*Etablissement habilité à percevoir des règlements par chèque à l'ordre de : Agent Comptable du Lycée Philadelphé de Gerde.